

23 juil 2021 -19:45

Appartient à [Conseil des ministres du 23 juillet 2021](#)

Octroi d'accès aux données de l'échantillon permanent à l'IWEPS

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant l'accès aux données de l'échantillon permanent (EPS) à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).

Le projet a pour objectif d'octroyer à l'IWEPS l'accès à l'EPS des soins de santé de l'Agence intermutualiste.

L'EPS est devenu un instrument politique crucial pour les institutions publiques, qui sont associées à la gestion et à l'étude des soins de santé en Belgique. Il s'agit d'un échantillon « aléatoire » des assurés sociaux qui sont affiliés ou inscrits auprès d'un des organismes assureurs dans le cadre de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités.

Tous les organismes qui ont accès aux fichiers de l'échantillon, doivent désigner un conseiller en sécurité et un praticien en soins de santé qui est chargé du contrôle - et est responsable - du traitement des données à caractère personnel concernant la santé. Les organismes sont responsables du traitement ultérieur des données et du respect du caractère confidentiel des données. Les organismes sont également tenus de prendre toutes les mesures de protection et de sécurité nécessaires en la matière.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 278, alinéa 5 de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002 concernant la demande de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) pour obtenir l'accès aux données de l'Échantillon permanent

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be